



## Le secteur ferroviaire au Maroc



### Un réseau en fort développement

Le réseau ferroviaire du Maroc est le plus étendu du Maghreb et le deuxième d'Afrique après celui d'Afrique du Sud. Il se présente sous forme d'un couloir reliant Marrakech à Oujda et dessert les grandes villes et les principaux ports du Royaume, à l'exception de ceux d'Agadir et de Nador. L'Office National des Chemins de Fer (ONCF) est le principal acteur du secteur. Il a pour mission d'étudier et de construire les nouvelles lignes et d'exploiter le réseau ferroviaire national.

L'activité de transport de l'ONCF est divisée en trois segments différents : le transport de voyageurs, le transport de marchandises et le transport de phosphates.

- ▶ Le réseau est composé de **2 200 km de lignes**, dont 30 % à double voie et 1 014 km de lignes électrifiées à courant continu.
- ▶ L'ONCF dispose de 116 locomotives de lignes, 372 voitures à voyageurs, 6 894 wagons de marchandises.
- ▶ Le chiffre d'affaires de l'ONCF a atteint 350 M EUR en 2013 (+ 3,1 % par rapport à 2012).
- ▶ **40 millions de passagers** et environ **39 millions de tonnes de marchandises** (frêt et phosphates) ont été transportés en 2012. L'ONCF espère atteindre les **50 millions de passagers et les 50 millions de tonnes de marchandises** en 2015.

Le secteur dispose encore d'un fort potentiel de développement : amélioration de la sécurité, développement du réseau, diminution des retards, intégration de billetterie, etc. Il bénéficie actuellement d'importants investissements qui visent à mettre à niveau le réseau et, à termes, à créer une véritable filière ferroviaire pour le pays.

### ■ Projets structurants

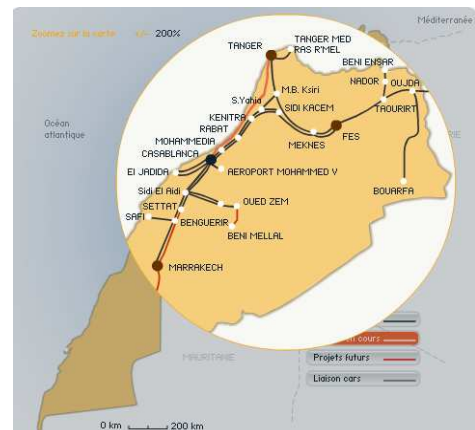
Le **contrat programme 2010-2015** signé entre l'Etat et l'ONCF prévoit de réaliser un **important programme d'investissement de 2,87 Mds EUR** pour le réseau ferroviaire. Les principales composantes sont le projet de ligne à grande vitesse (LGV) d'une longueur de 350 km entre Tanger et Casablanca, la **poursuite de la modernisation du réseau actuel**, des **gares voyageurs** et la **construction d'un réseau de plateformes logistiques avec port-sec**.

#### La LGV, projet phare du secteur ferroviaire marocain

Avec une mise en service prévue en 2016, la LGV sera exploitée à **320 km/h entre Tanger et Kénitra** et à 200 km/h entre Kénitra et Casablanca. Elle permettra de relier Tanger à Casablanca en **2h10**, contre 4h45 actuellement. Le **trafic attendu s'élèvera à 6 millions contre 2 millions à l'heure actuelle**.

**SNCF INTERNATIONAL** assiste l'ONCF dans la conception, la construction et l'entretien de la ligne à grande vitesse. En 2010, le Maroc a signé avec **ALSTOM** un contrat portant sur la fourniture de 14 rames de train. De plus, ALSTOM a signé en 2011 une **convention de partenariat industriel** pour le développement de la filière ferroviaire marocaine.

Des **bureaux d'études français** interviennent également sur ce projet, à l'instar de SYSTRA et d'EGIS RAIL.



source ONCF

### Modernisation du réseau conventionnel : les grandes actions de 2012-2013

Les années 2012-2013 ont été marquées par la mise en œuvre de trois projets : **l'augmentation de la capacité de l'axe ferroviaire le plus sollicité du réseau** par la construction d'une 3<sup>ème</sup> voie entre **Casablanca et Kénitra**, la réalisation de la **1<sup>ère</sup> phase du doublement de la ligne Marrakech-Settat** et la construction des entrepôts de la **plateforme logistique Casa Mita**.



## Un tramway à Casablanca et à Rabat

La première ligne du Royaume a été inaugurée à Rabat en mai 2011, suivie d'une seconde en 2012.

A Casablanca, une ligne de 31 km et desservant 48 stations a été inaugurée en décembre 2012. En 2013, le tram transportait en moyenne 100 000 personnes par jour. Ces tramways visent à désengorger les centres-villes et combler une partie du déficit de transport public dans ces agglomérations. ALSTOM assurera la maintenance de la flotte et des infrastructures pour une durée de 5 ans.

A terme, les plus grandes agglomérations du Royaume devraient être équipées de tramway (Fès, Marrakech, Meknès, etc.).

### ■ De réelles opportunités pour les entreprises françaises

Le développement des infrastructures ferroviaires présente des opportunités pour diverses activités :

- Mise à niveau du réseau de base, renforcement du parc roulant, modernisation des infrastructures d'accueil, maintenance des équipements : **fourniture, ingénierie, réseaux électriques, signalétiques, maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, construction de plateformes logistiques avec ports secs.**
- **Formation** dans les métiers du ferroviaire.
- **Développement d'une industrie de sous-traitance ferroviaire** (câbles, signalisation, etc.).



[www.mtpnet.gov.ma](http://www.mtpnet.gov.ma)



[www.oncf.ma](http://www.oncf.ma)



[www.casatramway.ma](http://www.casatramway.ma)



[www.bouregreg.com](http://www.bouregreg.com)

## Publication

Analyse et potentiel du marché : « [Le marché des transports ferroviaires et urbains au Maroc](#) », Septembre 2013, 80 €.

## Accompagnement

Etude de marché sur mesure, mission prospection, sélection de contacts.

Pour toute information relative à ce secteur d'activité, contacter :

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

Charafa CHEBANI

Directrice Pôle CFCIM-UBIFRANCE

Tél. : +212 (0)5 22 43 96 33

Fax : +212 (0)5 22 48 65 93

Email : [cchebani@cfcim.org](mailto:cchebani@cfcim.org)



Retrouvez le détail de nos prestations sur [www.ubifrance.fr](http://www.ubifrance.fr) et [www.cfcim.org](http://www.cfcim.org)

### © 2014 – UBIFRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'UBIFRANCE, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L.333-3 du code de la propriété intellectuelle.

### Clause de non-responsabilité

UBIFRANCE ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans cet ouvrage ont été vérifiées avec le plus grand soin. UBIFRANCE ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée BVC ISO 9001 / 2008

### Auteur :

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

### Adresse :

15, avenue Mers Sultan  
20130 Casablanca  
Maroc

Rédigée par : Matthieu MEUZARD

Revue par : Raphaëlle GROUX-MONVOISIN

Version originelle : juin 2011

Version actuelle : juillet 2014